



TORCY

VAL MAUBUEE

MARNE-LA-VALLEE

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014 AFFJUR/GLLF/MM

C.M. 07.14

Date de convocation : 19 septembre 2014
Date d'affichage : 19 septembre 2014
Compte-rendu succinct : 1^{er} octobre 2014

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35
Présents : 25
Votants : 35

L'an deux mille quatorze, le vingt six septembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - M. FROSSARD - MME CRISPIN - M. BILLARD - MME EUDE - M.VERMOT - MME IOSUB - MM. MORENCY - FOURNIER - BEKKOUCHE - GUILLOU - MME KLEIN-POUCHOL - MM. RIHAN CYPEL - BENELHABIB - MMES SANE - SEGHIRI - M. MENDY - MME JANIAUD-VERGNAUD - M. DE SAULCES-LARIVIERE - MME WAYACK PAMBE - M. MOHAMED - MMES GOMIS - DUVERNOIS - M.BRULIN.

ETAIENT REPRESENTES : MME BOURETTE (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) - M. AUMARD (POUVOIR M. FROSSARD) - MME SIMONOT (POUVOIR MME EUDE) - M. EUDE (POUVOIR M. VERMOT) - MME MERLIN (POUVOIR M. BILLARD) - MME DENIS (POUVOIR MME VERTENEUILLE) - MME QUATREHOMME (POUVOIR M. GUILLOU) - MME MANDILE (POUVOIR M. FOURNIER) - M. BENARAB (POUVOIR M. BRULIN) - M. VIALADE (POUVOIR MME DUVERNOIS).

SECRETAIRE : MME KLEIN-POUCHOL.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire invite l'Assemblée à respecter une minute de silence pour rendre hommage à Monsieur Hervé GOURDEL, citoyen français assassiné dans des conditions ignominieuses, barbares et inqualifiables, en Algérie le 24 septembre 2014.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

- 14.07.017. - CONVENTION DE LOCATION ET D'OCCUPATION STRUCTURE PROVISoire SISE AVENUE DE LINGENFELD A L'ASSOCIATION RAHMA DE TORCY MARNE LA VALLEE.
- 14.07.018. - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AU PROFIT DE L'ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION (ESPE) DE L'ACADEMIE DE CRETEIL.
- 14.07.019. - VIREMENT DE CREDIT SUR LE BUDGET 2014 DU CHAPITRE 022 « DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT » VERS LE CHAPITRE 65 « AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE ».
- 14.08.021. - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU BIEN, SIS 42 AVENUE DU PRESIDENT FRANÇOIS MITTERRAND A TORCY, ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE ET LA COMMUNE DE TORCY.
- 14.08.022. - CESSION DE VEHICULES.

INFORMATIONS

POLE DES RESSOURCES TECHNIQUES

OBJET : DECISIONS RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 ALINEA 4 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Le Conseil Municipal, prend acte des marchés publics passés suivant une procédure adaptée dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit,

OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
FOURNITURE DE MOBILIERS ET EQUIPEMENTS URBAINS	INGENIA 5, rue du Marais - 93100 MONTREUIL	Montant minimum annuel – 5 000 € Montant maximum annuel – 40 000 €
LIVRAISON DE DEUX VEHICULES LEGERS ELECTRIQUES ET REPRISE D'ANCIENS VEHICULES	SAS GUILLAUME 18, rue Victor Baltard - ZI de SOUILLY 77410 CLAYE SOUILLY	32 681 €
MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION SUR LA VILLE	SPIE Ile de France Nord Ouest ZI La Marinière 22, rue Gustave Eiffel BP 70 91071 BONDOUFLE	291 925 €
FOURNITURES ET MATERIELS DE CONSTRUCTION DE VOIRIE	DMTP 4, avenue Albert Einstein 93150 Le Blanc Mesnil	Montant minimum annuel – 6 000 € Montant maximum annuel – 20 000 €
PRESTATIONS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS Lot 1 – Convergence Téléphonie fixe – Téléphonie mobile	ORANGE Agence entreprise Ile de France Sud Est 27, rue Juliette Savar 94000 CRETEIL	<u>Montant estimatif</u> : Frais accès service – 1 915 € Abonnements annuel – 58 711 €
PRESTATIONS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS Lot 2 – Réseau VPN et accès internet	ADISTA SAS 9, rue Blaise Pascal 54320 MAXEVILLE	Montant estimatif annuel – 38 344 €
Avenant n°4 (rattaché au marché PA 110 18) LOCATION ET MAINTENANCE DES PHOTOCOPIEURS Prolongation des délais jusqu'au 17 novembre 2014 inclus	ESUS BUREAUTIQUE Pôle 45 - 17, rue des Varennes 45140 ORMES	Montant estimatif – 22 616 €
Avenant n°1 (rattaché au marché PA 13 019) MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DES ECOLES DE TORCY Prolongation des délais jusqu'au 15 novembre 2014 inclus	APICOMM ZAC DES Vallières 2 allée des Rousselets 77400 THORIGNY SUR MARNE	4 796 €

OBJET : SIETREM - COMPTE ADMINISTRATIF ET RAPPORT D'ACTIVITES - EXERCICE 2013.

Le Conseil Municipal, prend acte du résumé du rapport d'activités du Sietrem et de son compte administratif pour l'exercice 2013, qui présente un résultat cumulé (investissement et fonctionnement) de 40 088 539,29 € en dépenses et 51 838 349,41 € en recettes. L'intégralité des documents est consultable en mairie, au secrétariat du Pôle des Ressources Techniques.

DIRECTION GENERALE

14.07.01. - MODIFICATION DE LA LISTE DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE-LA-VALLEE / VAL MAUBUEE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification de la liste des compétences de la Communauté d'Agglomération, qui consiste à ajouter à la Communauté d'Agglomération, sans préjudice des compétences déjà détenues, la compétence « santé », au titre des compétences facultatives.

14.07.02. - MISE EN PLACE DU PAIEMENT EN LIGNE POUR LES PRESTATIONS MUNICIPALES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise en place du paiement en ligne des règlements des prestations communales par les usagers et de souscrire un contrat auprès de la société Paybox, en qualité de «Tiers de confiance ». Il décide de limiter le montant des transactions à 1 500 euros, conformément à l'article L 341 du Code Civil. Il autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat et tout document relatif à ce dossier.

.....
POLE AFFAIRES JURIDIQUES - ADMINISTRATION ET AFFAIRES GENERALES.

14.07.03. - REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur du Conseil Municipal, dont l'objet est de fixer les règles qui s'imposent à l'Assemblée Délibérante dans le respect de sa compétence et en référence aux dispositions des articles L 2121-1 à L 2121-40 et L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

POLE DES RESSOURCES HUMAINES – FINANCIERES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION.

GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES.

14.07.04. - ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), adopte le budget supplémentaire 2014 en équilibre, en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement	1 406 436, 35 €
Section d'investissement	4 083 968, 83 €
TOTAL BS 2014	5 490 405,18 €

14.07.05. - TARIFICATION DES CONCESSIONS FUNERAIRES DOTEES DE CAVEAUX.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif correspondant au tarif actuel d'une concession, majoré du coût de la désinfection, à savoir de 160 € à 300 €, pour l'année 2014/2015, comme suit :

- Concessions de 15 ans : 316.37 € + coût de la désinfection.
- Concessions de 30 ans : 526,96 € + coût de la désinfection.

14.07.06. - INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR CHARGE DES FONCTIONS DE RECEVEUR DE LA COMMUNE DE TORCY ET DU CCAS DE TORCY PAR DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le concours de Monsieur Le Comptable Public de la Trésorerie de Marne La Vallée SPL pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % de l'indemnité maximum permise par les textes. Il indique que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité.

POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE.

SCOLAIRE.

14.07.07. - FRAIS DE TRANSPORT CARTE IMAGINE R.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la prise en charge des coûts de la carte Imagine'R pour les élèves torcéens fréquentant les sections spécialisées, ou les familles dont les enfants ont été obligés d'être affectés dans un autre collège que celui de leur secteur par décision de l'Education Nationale, à hauteur de 170,45 € par élève, déduction faite de la prise en charge du Conseil Général de la Seine et Marne.

ENFANCE.

14.07.08. - MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES AUX STAGES SPORTIFS ORGANISES PAR L'UCPA A LA BASE DE LOISIRS - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 14.06.13. DU 27 JUIN 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe, dans le cadre des stages sportifs organisés par l'UCPA à la base de loisirs pour les enfants qui fréquentent les centres de loisirs, la participation des familles sur la base de la moitié du tarif mini séjour en semi autonomie, comme suit,

Stages		Participation des familles		
		(en supplément à la journée de centre de loisirs)		
Voilier croisière Indsurf/Paddle	12 enfants 6 à 8 ans 12 enfants de + 8 ans	De A1 à D2	2,15 € x 4 jours	8,60 €
		De E1 à H2	3,24 € x 4 jours	12,96 €
		De I1 à M	4,32 € x 4 jours	17,28 €

JEUNESSE.

14.07.09. - SUBVENTIONS 2014 - POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE - ASSOCIATION ACCOMPAGNEMENT, LOISIRS, ORIENTATION TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 1 000 € à l'association «Accompagnement, Loisirs, Orientation Torcy », au vue des actions qu'elle a menées cet été en direction des familles et des jeunes torcéens,

14.07.10. - PIJ - MANIFESTATION AUTOUR DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du projet « Les Rendez-vous de l'engagement » initié par la Région Ile de France, auquel la ville de Torcy par l'intermédiaire du PIJ se porte candidate. Il autorise Monsieur le Maire à organiser cette manifestation qui se tiendra le mercredi 8 octobre 2014.

SPORT

14.07.11. - DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS D'AIDE DU FOOTBALL AMATEUR (F.A.F.A.) POUR LA CREATION D'UN CLUB HOUSE AU STADE DU FREMOY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un club house sur la terrasse de la tribune entre les deux terrains du site sportif du Frémoy, dont le montant estimatif des travaux s'élève à 100 000 € HT. Il sollicite une subvention auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A).

POLE RESSOURCES TECHNIQUES.

14.07.12. - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR AU TITRE DE LA RESERVE MINISTERIELLE POUR LA RENOVATION DU TERRAIN MULTISPORTS DE PROXIMITE - AVENUE LOUIS ARAGON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de rénovation du terrain multisports de proximité situé Louis Aragon, dont le montant est estimé à 108 300 € HT. Il sollicite auprès du Ministère de l'Intérieur une subvention au titre de la réserve ministérielle. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document s'y rapportant.

14.07.13. - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acte constitutif du Groupement de Commandes pour les Services de Communications Electroniques (GCSCE) portant adhésion au GCSCE. Il autorise Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POLE URBANISME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI

URBANISME.

14.07.14. - ACQUISITION DU LOCAL DIT « PARADISE BILLARD » SITUE 25 PROMENADE DU BELVEDERE CADASTRE AN 68.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition amiable par la Ville du local commercial situé 25 Promenade du Belvédère, cadastré AN 68, en l'état au prix de 163 240 €. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété entre l'EPAMARNE et la ville de Torcy.

14.07.15. - ALIENATION D'UN APPARTEMENT ET D'UN BOX SITUES 2 ALLEE DES VERGERS, CADASTRES AE2 ET AE4.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise en vente d'un appartement et d'un box situés 2, allée des Vergés, cadastrés AE2 et AE 4, par l'intermédiaire d'agences immobilières avec mandat de vente non exclusif. Il autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette cession.

14.07.16. - TRANSFERT DE PROPRIETE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE-LA-VALLEE VAL MAUBUEE D'UNE PARTIE DE DOMAINE PUBLIC PLACE DE L'EGLISE POUR LA CREATION D'UNE RAMPE PMR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession à l'euro symbolique par la Ville au profit de la Communauté d'Agglomération de Marne-la-Vallée Val Maubuée d'une parcelle d'environ 20 m² sur la place de l'Eglise pour la réalisation d'une rampe PMR d'accès à l'école de musique et de danse Michel Sloba. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes au transfert de propriété.

14.07.17. - CONVENTION DE PARTENARIAT CONCERNANT LA REALISATION DES ETUDES NECESSAIRES A L'AMENAGEMENT DU SECTEUR 2 DU PROJET DE REGENERATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention entre la Ville de Torcy, la société anonyme d'HLM OSICA et l'Office public de l'habitat 77 concernant le financement et la réalisation des études nécessaires à l'aménagement du secteur 2 du projet de régénération urbaine du quartier de l'Arche Guédon. Il autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

14.07.18. - BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières 2013, comme suit,

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES ANNEE 2013 (Article R 2313-1 du CGCT)							
Désignation du bien (terrains,immeubles, droits réels)	Localisation	Références Cadastres	Origine Propriété	Identité Du cédant	Identité du Cessionnaire	Conditions De la cession	Montant
Acquisition local Commercial pizzeria	17 passage de la Mogotte	AC 17, lot 5		SCI DU PRINCE	Commune De Torcy	Vente amiable Délib CM 15/02/2013 Acte notarié 06/6/2013 Prix du bien	79 000 €
Acquisition magasin Franprix	Passage de la Mogotte	AC 22		GIE GAMA	Commune De Torcy	Vente Délib CM 23/3/2013 Acte notarié 02/9/2013 Prix du bien	590 000 €
Acquisition terrain non constructible	17 rue Vignette	BK 556		ZIKARA	Commune De Torcy	Vente amiable Délib CM 14/12/12 Acte notarié 10/7/2013 Prix du bien	750 €
Acquisition parking SODEARIF	50, av de Lingenfeld	AN 75		SODEARIF	Commune De Torcy	Vente amiable Délib CM 29/5/2013 Acte notarié 10/7/2013 Prix du bien	1 €
Acquisition terrain Non bâti	Zac Coteaux de La Marne	BD 161		EPA Marne	Commune De Torcy	Vente amiable Délib CM 04/10/2012 Acte notarié 20/11/2013 Prix du bien	35 000 €
Cession du local Logistique	Rue de la Mogotte	AC 117		Commune De Torcy	CA Marne la Vallée VM	Vente amiable Délib CM 28/9/2012 Acte notarié 30/9/2013 Prix du bien	240 000 €
Echange avec soulte Terrain non bâti	Grande Rue	BK 512 divisé en BK 539/540 BK 136 divisé en BK 541/542 BK 134 divisé en BK 543/544 Echange BK 539 (Torcy) contre BK 542/544 (Met C. Hab)		Met C hab Commune De Torcy	Commune De Torcy Met C hab	Echange Délib CM 25/5/2012 Acte notarié 28/01/2013 Montant de la soulte	4 840 €
Cession de terrains Non bâtis	ZAC Côteaux De la Marne	BD 131/133/134 BD 92		Commune De Torcy	EPFIF	Vente amiable Délib CM 28/9/212 Acte notarié 28/01/2013 Prix du bien	42 258 €
Echange sans soulte 12/14/16 rue de la Fontaine	Rue de la Fontaine	AI 48 divisée en 149/150/151/152/153/154 Echange en AI150/151/152/154		Syndicat Copropriété de l'immeuble De Torcy	Commune De Torcy	Echange sans soulte Délib CM 29/3/2013 Acte notarié 18/7/2013 Prix du bien	0 €
Echange sans soulte 12/14/16 rue de la Fontaine	Av Salvador Allendé	AI 112 divisée en AI 155/156/157/158 Echange en AI 155		Commune De Torcy	Syndicat Copropriété de l'immeuble De Torcy	Echange sans soulte Délib CM 29/3/2013 Acte notarié 18/7/2013 Prix du bien	0 €
TOTAL DEPENSES CA 2013							704 751 €
TOTAL RECETTES CA 2013							287 098 €

CABINET

MOTION DE SOUTIEN DU CONSEIL MUNICIPAL DE TORCY A L'ACTION DE L'ASSEMBLEE DES MAIRES DE FRANCE (AMF) POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la motion de soutien à l'action de l'Assemblée des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45 le vingt six septembre deux mille quatorze.

Guillaume LE LAY-FELZINE

Maire de Torcy.

